

## Compte rendu de la réunion du 4 mars 2016

### Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Jacky HERVOUET, Christophe BONY, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Michaël LESCUREUX, Eric MASSÉ, Daniel TRUCHY, Florence VIÉ  
Céline PARIGOT (représentante du comité directeur)

### Membres absents excusés

Fany GILBERT, Gilles BERNARD et Nicolas BLAEVOET

### Membre absent

Francis PETITCOLLOT

Modifications à apporter au compte-rendu du 06/01/16

- 8ème journée de championnat du 22/11/15 : retrait de l'amende de 5 € à Vinneuf pour feuille de match non envoyée
- coupe de l'Yonne du 29/11/15 : retrait de l'amende de 5 € à Champs-sur-Yonne pour case pharmacie non cochée.

## Point sur le championnat

Journée de rattrapage du 10/01/16	
Carton jaune (amende de 3 €)	Jérémy RUSSO (Joigny) Kevin VIDEIRA (Villemariens)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Jean-Marc GRISARD (Saint-Julien-du-Sault)
Non présentation de licence (amende de 5 €)	Tous les joueurs de Véron, <b>soit amende forfaitaire de 25 €</b>
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Merry-la-Vallée</u> score match Gâtinais Bourgogne / Merry-la-Vallée : 3-0 et 1 pt pour Merry-la-Vallée qui devra se déplacer au match retour du 24/04/16
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Chevannes 1</u> score match Chevannes 1 / Alliance Nord : 0-3 et 0 pt pour Chevannes 1 qui devra verser une indemnité kilométrique de 73,71 € à Alliance Nord par le biais de la caution
<u>Cas particulier</u> : ACSRA 1 a inscrit 4 joueurs de la liste d'équipe d'ACSRA 2 sur la feuille de match alors qu'un maximum de 3 joueurs est autorisé. Le score du match Soucy / ACSRA 1 reste acquis : 6-2 et 0 pt pour ACSRA 1	

### 10ème journée de championnat du 24/01/16

Carton jaune (amende de 3 €)	Abdenbi BEN HAMED (ACSRA 1) soit 2 cartons jaunes en moins de dix matches = un carton rouge (joueur suspendu le 31/01/16 et <b>amende de 10 €</b> ) Abderrafik CHERKI (Avicenne)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Bléneau Saint-Privé (manque groupe + nom du dirigeant non indiqué)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Chailley et Escamps (feuillet blanc)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Khalid HADDAD (Alliance Nord)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Seignelay 2</u> score match Migennes / Seignelay 2 : 3-0 et 1 pt pour Seignelay 2 qui devra verser une indemnité kilométrique de 8,91 € à Migennes par le biais de la caution
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Envol Rive Droite, Noé Saint-Martin 2, Saint-Sérotin et Seignelay 1
<u>Cas particulier</u> : ACSRA 1 a inscrit 4 joueurs de la liste d'équipe d'ACSRA 2 sur la feuille de match alors qu'un maximum de 3 joueurs est autorisé. Score match Saint-Sérotin / ACSRA 1 : 3-0 et 0 pt pour ACSRA 1	

### Coupe de l'Yonne du 31/01/16

Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	ASOF AUBOIS (feuillet blanc)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	Migennes score match Migennes/Alliance Nord : 0-3 et 1 pt pour Migennes (+ 2 pts de moins au championnat conformément au règlement sportif, rubrique C/3 § 4)
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	Villeneuve-la-Guyard 1 score match Stade Auxerrois 1/Villeneuve-la-Guyard 1 : 3-0 et 0 pt pour Villeneuve-la-Guyard 1 (+ 2 pts de moins au championnat conformément au règlement sportif, rubrique C/3 § 4)
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Laroche et Mailly-la-Ville
Forfait général (amende de 46 €)	AC Saint-Siméon

### 11ème journée de championnat du 07/02/16

Carton jaune (amende de 3 €)	Maxime CULLET (Vinneuf) : 2 cartons jaunes au même joueur au cours de la partie = carton rouge (joueur suspendu pour le match Vinneuf/Escamps et <b>amende de 10 €</b> )
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Chevannes 1 (n° de licence du dirigeant non indiqué)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Saint-Denis-les-Sens, Villethierry (feuillet bleu)
Équipe incomplète en début de match (amende de 10 €)	Seignelay 2 score match Seignelay 2/ACSRA 2 : 0-3 et 1 pt pour Seignelay 2
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Egriselles-le-Bocage, Seignelay 1 et Villethierry
<u>Cas particulier</u> : - match Envol Rive Droite/Noé Saint-Martin 1 : équipe de Noé Saint-Martin 1 réduite à 5 joueurs en cours de match : le score reste acquis, soit 3-0 et 1 pt pour Noé Saint-Martin 1	

### Coupe de l'Yonne du 21/02/16

Carton jaune (amende de 3 €)	Basile RAMBOURG (Augy) Benisson THERVILLUS (Mailly-la-Ville)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Alliance Nord et Véron
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Guerchy (manque 2 n° de maillot)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Véron et Villethierry (feuillelet bleu) Augy, Chailley et Vergigny (feuillelet blanc)
Equipe incomplète (amende de 10 €)	<u>Seignelay 2</u> score match Senan 2/Seignelay 2 : 3-0 et 1 pt pour Seignelay 2
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Laroche

### 13ème journée de championnat du 28/02/16

Carton jaune (amende de 3 €)	Nikolaas HOGENDOOR (Neuvy-Sautour) Anthony SORIA (La Selle-sur-le-Bied)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Bussy-en-Othe (nom du dirigeant non indiqué) Ormoy (case pharmacie non cochée)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Bussy-en-Othe et Gâtinais Bourgogne (feuillelet bleu) ACSRA 2, Les Bries et Véron (feuillelet blanc)
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	La Selle-sur-le-Bied, Migennes, Seignelay 1 et Villethierry

☞ Match de Coupe du 31/01/16 Chevannes 1 / Véron : Chevannes 1 a déclaré le terrain impraticable trop tardivement le samedi soir, ce qui n'a pas permis d'inverser le match.

Décision de la commission pour non respect de la procédure : score du match 0-3 et 0 pt pour Chevannes 1

☞ Match de Coupe du 31/01/16 Brichères / FMC Sens : José VIÉ donne lecture du mail d'un dirigeant de FMC Sens qui fait état de coups portés par certains joueurs des Brichères au cours de la rencontre.

Aucune observation n'étant portée sur la feuille de match dans la zone prévue à cet effet, la commission ne peut donner aucune suite au rapport émis par FMC Sens.

**Rappel** : tout manquement à la discipline (insultes, violences...) doit obligatoirement être consigné sur la feuille de match.

## Récapitulatif des reports de matches et recalage

Dimanche 20 mars 2016		
Championnat	Groupe A	Véron / Mailly-la-Ville
	Groupe B	Chevannes 1 / Brichères
Coupe	Groupe K	Joigny / Villeneuve-la-Guyard 2
Dimanche 27 mars 2016		
Championnat	Groupe A	Appoigny / Véron
		Mailly-la-Ville / Noé Saint-Martin 1
	Groupe C	AS Saint-Siméon / Villeneuve-la-Guyard 1
	Groupe E	Guerchy / Merry-la-Vallée
	Groupe F	OL Martinot / Villeneuve-l'Archevêque
Coupe	Consolante groupe H	Vergigny / Irancy
		Piedalloues / Soucy
	Consolante groupe I	Charmoy 1 / ASOF Aubeois
		La Selle-sur-le-Bied / Chailley
Consolante groupe J	Monéteau / Senan 2	

Dimanche 3 avril 2016		
Coupe	Consolante groupe J	Senan 2 / Escamps
Dimanche 17 avril 2016		
Championnat	Groupe A	Noé Saint-Martin 1 / Esonn
		Mailly-la-Ville / Stade Auxerrois 1
		Avicenne / Appoigny
	Groupe B	FMC Sens / Piedalloues
	Groupe C	Escamps / Diges
		Senan 2 / Beines
	Groupe D	Egriselles / Soucy
		Charmoy 1 / Ormoy
	Groupe E	Chevannes 2 / Gâtinais Bourgogne
Groupe F	Neuvy-Sautour / Villeneuve-l'Archevêque	
Groupe G	Arces / Champs-sur-Yonne	
Dimanche 1 <sup>er</sup> mai 2016		
Championnat	Groupe A	Véron / Esonn
	Groupe C	Senan 2 / Escamps
	Groupe D	Charmoy 1 / Saint-Sérotin
	Groupe E	Guerchy / Chevannes 2
	Groupe F	Les Bréandes / Neuvy-Sautour
Jeudi 5 mai 2016		
Championnat	Groupe A	Esonn / Mailly-la-Ville
	Groupe C	Vinneuf-Courlon / Senan 2
	Groupe E	Chevannes 2 / Vergigny
Dimanche 5 juin 2016		
Championnat	<b>toute la journée du 14 février qui devient la dernière journée de championnat sans possibilité de report</b>	

## Bilan des tournois en salle

3 équipes ont annulé leur participation : FMC Sens, Vinneuf-Courlon et AS Saint-Siméon.

Les équipes FMC Sens et Vinneuf-Courlon ont pu être remplacées, le chèque de caution leur sera donc restitué.

Les chèques de caution ne seront pas restitués aux équipes suivantes :

- AS Saint-Siméon qui s'est désistée trop tardivement, privant ainsi Beines ou Bléneau Saint-Privé de participer au tournoi

- la 2<sup>ème</sup> équipe d'Egriselles qui ne s'est pas présentée au tournoi

- Villeroy qui n'a eu aucun représentant présent lors de la remise des récompenses

Point financier :

Le bilan financier des deux tournois fait apparaître un solde positif de 184,17 €.

Bilan sportif :

Auxerre : Envol Rive Droite a gagné le tournoi et Monéteau a remporté le trophée du Fair Play

Villeneuve-l'Archevêque : Alliance Nord a gagné le tournoi et Domats a remporté le trophée du Fair Play.

## Point vétérans

La plupart des listes de joueurs ont été envoyées mais il reste certaines actualisations à finaliser. De nombreux matches sont encore à jouer, c'est pourquoi le championnat a été repoussé mi-juin. Les matches se déroulent dans une bonne ambiance.

Important : si un non licencié joue sur le terrain, le dirigeant de l'équipe engage sa responsabilité en cas de blessure.

## Développement de l'activité

José aborde de nouveau la question du développement de l'activité. Les membres de la commission déclarent unanimement qu'il est primordial de développer dans un 1<sup>er</sup> temps le championnat vétérans.

Jacky HERVOUET indique que certains joueurs méconnaissent encore les modalités pratiques pour constituer une équipe et se propose de communiquer toutes ces informations aux joueurs de + de 35 ans, dont il se charge d'obtenir le listing.

## Session d'arbitrage

La session de formation d'arbitre départemental s'est déroulée le samedi 5 mars 2016 à Auxerre.

7 candidats se sont inscrits :

Jean-Paul ANDRE (ASOF Aube)  
Aurélien CARATY (Arces)  
Benjamin DOUTRELUIGNE (Saint-Sérotin)  
Thierry DUBOIS (Neuvy-Sautour)  
Bryce LEGRIX (Bussy-en-Othe)  
Belkacem GUERFI et Eric MAURICE (Villeneuve-la-Guyard)

Sébastien CHRISTIAENS de Villeneuve-la-Guyard avait obtenu un délai supplémentaire jusqu'au 28 février 2016 pour arbitrer ses 2 matches de contrôle, ce qu'il n'a pas fait. Il perd donc le bénéfice de son examen pratique.

## Questions diverses

➤ Coupe Nationale à 11

Le 13 mars 2016, l'entente Eson / Charmoy se déplacera à Saint-Julien-les-Villas dans l'Aube dans le cadre des quarts de finale de la Coupe Gauthier.

➤ Sont déjà qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe

Coupe Challenge : Augy – FMC Sens – Avicenne – Véron - Saint-Sérotin – Eson – Envol Rive Droite – Senan 1

Coupe Consolante : Villethierry – Neuvy-Sautour

➤ La demande de retrait de l'amende de 25 €, formulée par Champs-sur-Yonne pour non présentation des licences lors de la 1<sup>ère</sup> journée de championnat, n'est pas acceptée. En effet, Daniel FERTIN, responsable des reports et forfaits, n'a jamais indiqué à Champs-sur-Yonne que son équipe ne devait pas jouer. Par conséquent, elle devait être en possession de toutes ses licences.

➤ Changement de dirigeant à OL Martinot : Nicolas MERLET remplace Michael LESCUREUX  
adresse mail : nicolas.merlet89@gmail.com

➤ Modification des coordonnées de Julien DESVAUX, dirigeant de Véron :  
adresse mail : juldesvaux@gmail.com  
adresse postale : 59 rue de la République 89100 Sens  
tél : 06 65 77 18 16

➤ L'assemblée générale départementale UFOLEP aura lieu le jeudi 31 mars 2016 à 18h30 à Charmoy. Si le président de l'association ne peut être présent, il peut donner pouvoir à un licencié de son club.

Chaque commission technique devra présenter son activité sous forme de powerpoint

La commission football propose Thierry GILBERT et David LAHAYE pour la médaille de bronze

Recevront également lors de cette assemblée :

médaille d'argent : Christophe HENAULT et André LECESTRE

médaille d'or : José VIÉ

➤ La commission disciplinaire de 1ère instance, réunie le lundi 29 février 2016, a suspendu pour une durée de 2 ans les dirigeants de Seignelay 2, Francis PETITCOLLOT et Jérôme GASSET, suite à une fraude sur licence.

Le comité directeur, lors de sa réunion du 3 mars 2016, a pris la décision d'exclure Francis PETITCOLLOT de la commission football.

José VIÉ n'apprécie bien sûr pas qu'un membre de la commission soit sous le coup d'une tricherie, mais fait néanmoins remarquer que la décision prise par le comité directeur montre qu'il n'y a pas de passe-droit à la commission football.

➤ **Rappel** : la commission est toujours en attente d'une candidature de club pour accueillir la réunion annuelle le vendredi 24 juin 2016 ainsi que la réunion de rentrée de septembre 2016

**Date de la prochaine réunion  
vendredi 15 avril 2016 à 20 h**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

La Secrétaire  
Marie-Claude MOREAU